

SCANDALE DU MÉDIATOR

LE DOSSIER

« La priorité est le contrôle de la corruption du corps médical »

Attendue sur l'île pour la première fois avec une série de conférences commençant demain, Irène Frachon a été la figure de proue du combat contre le Mediator. Tenant à rencontrer et écouter les victimes locales, elle livre ici ses vérités sur le déroulement d'un scandale pharmaceutique qui a marqué les esprits.

Lanceuse d'alerte dans le scandale du Mediator, Irène Frachon ne désarme toujours pas face à l'industrie pharmaceutique. Après avoir fait interdire ce médicament à l'origine de plusieurs décès. La pneumologue continue de pointer du doigt d'autres pratiques douteuses des laboratoires tout en tenant aux côtés des victimes.

— Vous souhaitez rencontrer des victimes du Mediator lors de votre passage à La Réunion. Pourquoi cela est-il important pour vous ?

— Le soulci des victimes du Mediator est mon seul moteur dans cette affaire. Je me suis inquiétée en 2007 lorsque j'ai suspecté le Mediator d'être responsable d'une grave maladie pulmonaire (une hypertension artérielle pulmonaire ou HTAP) dont souffrait une de mes patientes. J'ai débuté alors une enquête qui m'a amenée à découvrir d'autres malades, souffrant soit de HTAP soit de valvulopathies cardiaques et qui avaient tous en commun d'avoir été exposés au Mediator avant que

la maladie ne se manifeste. Petit à petit, j'ai découvert avec horreur que Servier mentait à propos du Mediator, en niant sa responsabilité par rapport à l'isoméride, un coupe-faim toxique du même laboratoire, interdit en 1997. Dès lors, à chaque fois que je découvrais un nouveau « cas », je me disais que j'avais en face de moi, non pas un patient, mais une victime d'un empoisonnement collectif délibéré. Et le récit du calvaire vécu par les victimes est alors devenu insupportable à entendre. Les faire reconnaître et indemniser est devenu une obsession.

— Comment avez-vous découvert les dégâts causés par le Mediator sur vos patients ?

— Une fois le Mediator suspecté grâce à la Revue Prescrire, indépendante de l'industrie pharmaceutique, j'ai exhumé des archives de mon hôpital à Brest. Les cas de valvulopathies inexpliquées et d'HTAP. J'ai alors cherché si ces personnes avaient été exposées au Mediator. Le résultat était flagrant : 70 % de ces patients avaient consommé du Mediator avant de tomber malades !

— Pourquoi cela a-t-il été difficile de faire éclater la vérité face aux laboratoires pharmaceutiques ? Avez-vous subi des pressions ?

— Servier est un laboratoire français historiquement très proche de l'ensemble du corps médical, du médecin de famille aux hauts responsables de santé en France, comme les universitaires ou les experts des agences de santé par exemple, ainsi que du pouvoir politique. Il applique une stratégie de lobbying qui en réalité se rapproche bien plus de la corruption

organisée que d'un simple réseau d'influence. Servier ne se gêne pas, depuis toujours, pour intimider voire attaquer ceux qui osent critiquer ses produits. C'est ce qu'il a fait pour s'opposer au retrait de l'isoméride en 1997 et à tenté de le faire pour le Mediator dès 1999. Servier ne m'a pas vue venir avant la parution de mon livre « Mediator, 150 mg, combien de morts ? » en juin 2010. Il a alors attaqué en justice et obtenu transitoirement sa censure, mais n'a pas pu empêcher l'éclatement du scandale fin 2010.

« Une indemnisation trop tardive des victimes »

— Estimez-vous que les jugements rendus dans cette affaire sont justes ou pensez-vous que les victimes auraient pu être davantage indemnisées et reconnues ?

— Je n'imaginai pas en 2011, alors que le scandale était devenu public et qu'un processus d'indemnisation avait été voté à l'Assemblée nationale, que ce serait aussi difficile pour les victimes d'obtenir une indemnisation juste. C'est le deuxième combat du Mediator, après celui mené pour aboutir à son interdiction, et il est terrible car il nous a opposés à un laboratoire Servier resté impitoyable. Au début de la procédure, on a aussi été confronté au déni et à l'hostilité d'une partie des experts et des magistrats qui ont eu à traiter ces demandes. Six ans après le début de ces démarches, la qualité de l'expertise a progressé, notamment à l'ONIAM (Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux), mais que de temps perdu... Pour



Irène Frachon a commencé à lancer l'alerte concernant les effets mortels du Mediator en 2007. (Photo Vincent Gourou DR)

bien des victimes, l'indemnisation est arrivée trop tard, après leur décès. Pour d'autres, elle reste très insuffisante en effet.

— Comment éviter qu'un tel scandale ne se renouvelle et pour voir faire en sorte que les patients soient davantage protégés ?

— J'espère un jugement pénal exemplaire dans cette affaire pour que ce « cas d'école » soit gravé

Irène Frachon aux côtés des victimes

Pour les victimes réunionnaises du Mediator, la venue d'Irène Frachon est une opportunité rare à saisir. Investie dans son combat pour leur rendre justice, elle a prévu durant son court séjour

sur place de les rencontrer au cours d'une conférence-débat à la mairie de Saint-Denis demain soir à 19 heures et d'une journée d'études à l'université, lundi, à partir de 9 heures. Alors qu'une

Coup de projecteur

« Il y a assez peu de victimes réunionnaises qui se sont manifestées, comme Cathy Pommart, enseignante chercheur à l'université et à l'origine de la venue d'Irène Frachon. Je pense qu'il y en a un nombre beaucoup plus important sur l'île. » Un faible nombre qui pourrait s'expliquer par les difficultés pour ces victimes à connaître leurs droits et à se défendre face à des grandes entreprises. « La Journée d'études permettra de mieux diffuser l'in-

LICENCE-MASTER en 3 ans MANAGEMENT DE LA DISTRIBUTION

Formation en alternance

GROS PLAN

Née en 1963 à Boulogne-Billancourt, Irène Frachon, est une pneumologue au CHU de Brest. Elle dénonce dès 2007 les dangers du Mediator produit par le laboratoire Servier depuis 1976 et retire de la vente en 2009 qui aurait provoqué 2 000 décès. Un film sorti en 2016, La fille de Brest, lui est consacré.



CANDIDATEZ POUR LA RENTRÉE 2017 !

DES POSTES A POURVOIR DANS NOS ENSEIGNES PARTENAIREES !

IAE

REUNION

ZW&D

Université de La Réunion

Infos et candidatures sur www.iae-reunion.fr



Les victimes du Mediator ont encore manifesté en novembre dernier devant la préfecture pour faire reconnaître pleinement leurs droits. (Photo Thierry Villendeuil)

EBEN Pour des informations sur la journée Sécurité sanitaire et risques médicamenteux, envoyer un mail à Cathy Pommart cathy.pommart@univ-reunion.fr